



Bureau d'information
et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

Communiqué de presse

Situation du marché du travail dans le canton de Vaud

Janvier 2012 : nouvelle progression du chômage

L'augmentation du chômage dans le canton de Vaud s'est poursuivie en janvier 2012, à un rythme toutefois plus faible qu'en décembre 2011. Affichant un taux de 5.5%, le chômage progresse de 0.2 point. Relevons cependant que le canton de Vaud recense 2'000 chômeurs de moins qu'il y a deux ans à la même époque.

Le nombre de chômeurs inscrits ⁽¹⁾ dans le canton de Vaud s'établit à 18'436, soit 739 personnes de plus qu'à fin décembre 2011 (+4.2%). L'effectif des demandeurs d'emploi ⁽²⁾ enregistre quant à lui une hausse de 695 personnes (+3.0%) franchissant ainsi le seuil des 24'000.

Durant le mois sous revue, les ORP vaudois ont inscrit 3'167 nouveaux demandeurs d'emploi (+15.5% par rapport à décembre 2011), alors que 2'472 dossiers ont été annulés (+34.2%), dont 1'447 pour le motif de retour à l'emploi (+43.6%).

Par rapport au mois dernier, le chômage s'est accru dans la quasi-totalité des branches économiques, plus particulièrement dans la construction (+97 chômeurs) et le commerce de détail (+64).

Sur le plan régional, tous les districts ont vu leur taux de chômage progresser en janvier. Avec 0.5 point de plus que le mois précédent, le district de la Broye-Vully a comptabilisé la hausse la plus marquée, atteignant un taux de chômage de 5.3%. Quant aux plus fortes augmentations d'effectifs, elles ont été observées dans les districts de Lausanne (+218 chômeurs), de Nyon (+89) et de la Broye-Vully (+81).

Les bénéficiaires du revenu d'insertion (RI) inscrits auprès d'un ORP en tant que chômeurs s'élèvent à 2'846. Ils ont augmenté de 169 personnes en un mois (+6.3%) et de 607 personnes en un an (+27.1%).

A noter que le taux de chômage officiel (5.5%) est calculé sur la base de la population active de l'an 2000 (date du dernier recensement de la population). Le taux de chômage réel du canton de Vaud, calculé sur la base d'une estimation de la population active actuelle, s'établit à 4.7%, soit un écart de 0.8 point.

Par ailleurs, le canton de Vaud rassemble à lui seul le 56% de tous les bénéficiaires de l'aide sociale inscrits comme chômeurs en Suisse. S'il pratiquait comme la plupart des cantons alémaniques, son taux de chômage serait encore réduit de 0.8 point et atteindrait 3.9%.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 8 février 2012

**Renseignements : DEC, Roger Piccand, chef du Service de l'emploi, 021 316 61 01 – roger.piccand@vd.ch
NB : Les chiffres détaillés sont disponibles sur www.vd.ch/emploi (rubrique Statistiques)**

(1) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP), n'exerçant aucune activité lucrative au-delà de 6 heures par semaine et immédiatement disponible pour un emploi.

(2) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP).